

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL

**Seuil d'information et de recommandation**



Communiqué du: **17/09/2013 7h00**

Observations: **Lundi 16 Septembre 2013**  
**Terminé**

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur Montravel, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées depuis 11h00. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à 11h45, avec une valeur de 300 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne horaire de 10h45 à 11h45). Des concentrations moyennes, de l'ordre de 100 à 150 µg/m<sup>3</sup> sont actuellement observées.

**Mise à jour à 13h30** : les niveaux de dioxyde de soufre sont revenus à des valeurs faibles dès 12h15. Le dépassement de seuil s'est terminé à 12h00 avec une concentration en dioxyde de soufre à 281 µg/m<sup>3</sup>. De nouveaux dépassements de seuil sont possibles durant l'après midi.

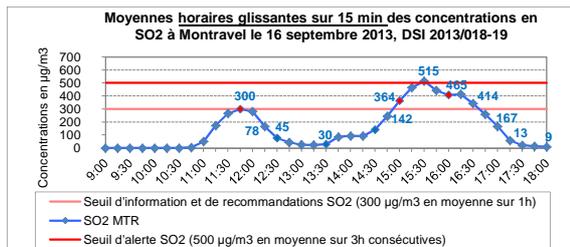
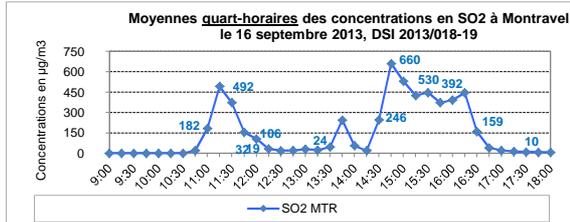
**Mise à jour à 15h15** : une hausse des niveaux de dioxyde de soufre a de nouveau été observée à partir de 14h30, avec des valeurs élevées, de l'ordre de 400 à 600 µg/m<sup>3</sup> sur 1/4 d'heure. Le seuil d'information a de nouveau été dépassé à 15h00, avec une valeur de 364 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne horaire).

**Mise à jour à 16h00** : Les concentrations mesurées actuellement restent élevées, de l'ordre de 400 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

**Mise à Jour à 17h00** : Les niveaux de dioxyde de soufre sont revenus à des valeurs faibles à partir de 16h45. Le dépassement de seuil s'est terminé à 16h30 mais l'épisode de pollution reste en cours, avec de nouveaux dépassements possibles en soirée et durant la nuit.

**Mise à jour à 7h00 (17/09)** : les niveaux de dioxyde de soufre sont restés faibles à très faibles durant la nuit.

<b>Zones concernées</b>	Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 10h45 à 11h45 364 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 14h00 à 15h00
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	281 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 11h00 à 12h00 159 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 15h30 à 16h30
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	3
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	515 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 14h15 à 15h30
<b>Moyenne journalière</b>	64 µg/m <sup>3</sup>



### Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, des vents moyens de 10 à 16 kt et de secteurs Ouest -Sud/Ouest à Sud-Ouest sont été observés depuis 10h. Cette direction de vent correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

**Mise à jour à 13h30** : les vents moyens à forts de 14 à 18 kt se sont orientés Ouest à Ouest-Sud/Ouest à partir de 12h00, favorisant la dispersion des émissions industrielles vers le secteur de Montagne Coupée, ne faisant pas l'objet de mesure de la qualité de l'air en continu.

**Mise à jour à 15h15** : les vents soutenus, de 11 à 20 kt se sont de nouveau orientés Ouest-Sud/Ouest à Sud-Ouest à partir de 14h30, favorisant la dispersion des émissions industrielles vers le secteur de Montravel.

**Mise à jour à 16h00** : des vents stables, de 12 à 19 kt, de secteurs Ouest-Sud/Ouest à Sud-Ouest sont observés depuis 15h00.

**Mise à Jour à 17h00** : les vents de 8 à 16 kt se sont réorientés Ouest à partir de 16h30, favorisant la dispersion des émissions industrielles vers le secteur de Montagne Coupée, ne faisant pas l'objet de mesure de la qualité de l'air en continu.

**Mise à jour à 7h00 (17/09)** : les vents de secteur Ouest en soirée se sont orientés Sud vers 22h, favorisant la dispersion des émissions industrielles vers le quartier de la ZI Ducos.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

*Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure*